

Étonnante découverte : les animateurs de [Radio Grenouille](#) (pour qui j'ai fait quelques chroniques il y a quelques années) m'invitent à rencontrer chez eux Christophe Meierhans, et je découvre à cette occasion un travail étonnant et utile, que les GV ne manqueront pas d'étudier, j'en suis sûr.

Christophe travaille un projet de Constitution et le présente sous forme théâtrale :

<http://www.mucem.org/fr/node/2873>

Son spectacle s'intitule :

Some use for your broken clay pots

(*Suggestion d'utilisation pour vos poteries cassées* □)

J'ai trouvé quelques commentaires de ce spectacle qui donnent bien envie d'aller voir, ce soir à Marseille, de quoi il retourne ; celui-là par exemple :

L'envoi de Paul Hermant à Christophe Meierhans

26 avril 2014, 11:00 | Paul Hermant

« Cher Christophe Meierhans, ce n'est pas la première fois que je m'entretiens avec un constitutionnaliste, mais c'est sans doute la première fois que je m'adresse à quelqu'un qui a rédigé une Constitution tandis qu'on ne lui avait rien demandé.

J'ai par exemple le souvenir de mon ami Kamel Jendoubi suant pendant des mois et des mois sur la Constitution tunisienne d'après Ben Ali : plus le temps passait, plus il s'épuisait. Cet exercice lui pesait plus encore que la résolution de la quadrature du cercle.

Bon, mais maintenant, ça y est, c'est fait, cela tourne plus ou moins rond et il peut respirer à l'aise. Peut-être mieux que nous qui, dans un mois assez exactement, allons vivre la mère de toutes les élections, enfin quand je dis la mère de toutes les élections on disait déjà ça des dernières qui nous avaient valu plus de 500 jours de vacances gouvernementales fédérales, alors peut-être que le prochain scrutin sera finalement la grand-mère de toutes les élections. Ou la fille. Ou la cousine, on ne sait plus bien. Nous sommes un peu perdus, à vrai dire.

Alors, tant mieux s'il existe des gens qui rédigent des Constitutions sans qu'on leur ait rien demandé. Et que vous soyez, cher Christophe Meierhans citoyen d'un pays, la Suisse, qui a construit sa démocratie sur les votations et les référendum d'initiative populaire ajoute encore un peu de sel à la chose.

Car voilà bien que l'on comprend que tous et partout, nous cherchons des alternatives à la façon dont les peuples se présentent et se représentent.

Sans doute sommes-nous nombreux à constater en effet que le système électoral tel que nous l'utilisons aujourd'hui n'a jamais vécu de réelle rénovation depuis sa naissance lors de la révolution industrielle qu'il a accompagnée. N'importe quoi, dans quelque secteur que ce soit, qui n'aurait pas été retouché et entretenu depuis plus de deux siècles serait, je pense, dans le même état. En vérité, assez décrépi.

Les partis, qui sont le corps du système électoral, vivent désormais sans trop de membres et les journaux, qui en étaient l'âme, survivent aujourd'hui sans assez de lecteurs. Le système électoral déléгатif, celui où nous désignons ce qui s'appelle littéralement un représentant, trouve sans doute ses limites dans cette perte où les électeurs comme les lecteurs ne trouvent plus de lieu où attiser leur feu.

D'où sans doute, ces appels à réinventer l'acte démocratique en soi car l'on se rend compte peu à peu que déléguer sa voix ne suffit plus, ne suffit pas, n'épuise plus aucune sorte d'idéal et n'épouse plus non plus beaucoup de convictions.

Je vais vous dire, cher Christophe Meierhans : il y a des jours où l'on ferait bien double ou triple chronique et où l'on sait que quoi que l'on dise ce sera à la fois trop court et trop long, de sorte que sur toutes les idées bien revigorantes que vous proposez : **le tirage au sort, la négociation pentatonique, le Service démocratique, le nombre de mots que peuvent comporter les lois ou les rituels constitutionnels, rituels de passage entre citoyens** — vous inventez ici une parade, presque un carnaval, autant dire un charivari — de tout cela donc je vous laisserai deviser avec Pascale Seys.

Je noterai simplement que votre Constitution débute par **un chapitre sur la Disqualification**, sorte de

miroir renversé du choix par défaut que nous effectuons, semble-t-il, de plus en plus souvent lors des consultations électorales. (Et, entre nous soit dit, ce mot de consultation décrit déjà assez bien en lui même la pathologie démocratique ambiante).

Mais donc, cet ostracisme à la grecque que vous proposez— d'où le titre de votre ouvrage et de votre spectacle que je pourrais traduire librement par « quelque idées pour utiliser vos tessons de poteries » (il s'agit là d'une référence à la manière dont se pratiquait l'ostracisme : en notant un nom sur un morceau de poterie),.... ce système qui disqualifie donc a posteriori suppose que l'on puisse non seulement être à être désavoué sur ses actes et sur ses décisions mais que l'on puisse l'être aussi de façon quasi permanente et non pas lors d'échéances programmées, ce système donc tranche assez bien avec les régulations qui sont aujourd'hui les nôtres.

Au total, je le disais, un livre et un spectacle qui ont le sens de la montre et qui tombent exactement à leur heure...

Il y a tout de même cette question : pourquoi est-ce que ce sont des poètes, des écrivains, des plasticiens qui, aujourd'hui se préoccupent des formes de représentations et de participations citoyennes tandis que l'on pourrait penser que c'est là sinon le travail de véritables constitutionnalistes ou de juristes spécialisés, au moins de politiques... Le G1000 hier, vous aujourd'hui... Des gens de la culture, des artistes... Vous me direz : il y a bien des ministres de la Culture ou de l'Emploi qui s'occupent de donner des statuts aux artistes sans avoir jamais écrit une chanson ou défendu un texte sur scène, et ce n'est dès lors que saine justice que les gens de la culture s'emparent à leur tour de questions qui semblent le pré carré du monde de la politique.

Et c'est pourquoi, vous ne serez pas surpris et encore moins meurtri si, — précisément parce que vous occupez un terrain qui n'est pas réputé le vôtre — l'on vous moque un peu et que l'on vous serine d'ici et de là que tout cela n'est jamais que billevesées et calembredaines... Vous savez ce que d'on dit : d'abord, on vous ignore, ensuite on vous raille, puis on vous combat et, enfin, vous gagnez. Je vous souhaite le bon jour.

Paul Hermant

[Source : http://www.rtbf.be/musiq3/article_l-envoi-de-paul-hermant-a-christophe-meierhans?id=8267804](http://www.rtbf.be/musiq3/article_l-envoi-de-paul-hermant-a-christophe-meierhans?id=8267804)

Je suis en train de plancher sur [le fichier PDF de son projet de constitution](#).

C'est long, mais c'est très intéressant ☐

13h30 sur Radio Grenouille (Marseille 88,8 FM) et 20h30 au MUCEM, donc.
À tout à l'heure ?